

ITALIE

Déclaration de M. Augusto Fantozzi
Ministre du commerce extérieur

Je voudrais exprimer notre gratitude et nos remerciements au gouvernement de la République de Singapour qui a organisé avec efficacité cette Conférence de l'OMC. Le fait que Singapour accueille la première réunion ministérielle est significatif: une ville et un Etat projetés dans le futur accueillant une organisation pour qui l'avenir est riche de défis et de promesses.

Je voudrais également remercier le Secrétariat de l'OMC et son Directeur général pour les efforts qu'ils ont déployés et l'excellent travail de préparation qu'ils ont accompli pour que cette Conférence soit un succès.

Nous sommes aujourd'hui réunis non seulement pour évaluer les résultats de ces deux premières années de mise en oeuvre de l'Accord du Cycle d'Uruguay, mais également pour réaffirmer notre adhésion aux objectifs de libéralisation du commerce qui ont fait de "Marrakech" une si grande réussite. Ces dernières années, la croissance des échanges a été plus importante et plus rapide que celle de la production totale de biens et de services. Le commerce joue un rôle toujours grand dans la promotion de la croissance et du développement dans le monde. Nous devons nous assurer qu'il conservera ce rôle, à l'avenir, grâce au fonctionnement d'un système de règles multilatéral, plus solide et plus efficace.

La volonté de renforcer ce système est une caractéristique constante de nos politiques étrangère et économique. C'est la défense de ses intérêts économiques qui pousse l'Italie dans cette voie et la conduit à réaffirmer son soutien total au système multilatéral.

Pour atteindre cet objectif, il faudrait à mon sens que la communauté internationale fasse davantage d'efforts pour aider les pays moins favorisés à profiter des avantages de la libéralisation, lesquels sont encore limités à un petit nombre de zones géographiques. L'Organisation mondiale du commerce devrait en outre accélérer le processus d'accession de nouveaux pays de façon à confirmer son caractère véritablement universel.

Le travail considérable accompli à Genève a permis la rédaction d'un grand projet de Déclaration. Quelques questions restent en suspens, mais elles devraient être rapidement réglées si la bonne volonté politique l'emporte sur les intérêts particuliers, aussi importants soient-ils, des pays Membres.

Le premier objectif est de veiller à ce que les résultats du Cycle d'Uruguay soient pleinement et correctement mis en oeuvre. J'aimerais à cet égard prendre l'exemple des textiles - seule question expressément mentionnée dans le projet de Déclaration - pour souligner que l'Union européenne respecte les engagements qu'elle a contractés dans le cadre de l'Accord de Marrakech. Nous avons déployé des efforts considérables pour satisfaire à nos obligations et nous attendons de nos partenaires qu'ils en fassent autant, et notamment qu'ils ouvrent davantage leurs marchés.

Nous devons ensuite confirmer les engagements inscrits dans le programme de travail incorporé - dans le cadre de l'équilibre global atteint à Marrakech - concernant les négociations à venir. Nous devons également respecter les calendriers des programmes de libéralisation déjà approuvés.

Les négociations en cours dans le secteur des services ont une importance particulière. A mon avis, l'achèvement des négociations sur les télécommunications prévu pour le 15 février 1997 constituera la meilleure preuve de la volonté des Membres de l'OMC de poursuivre le programme de libéralisation.

Je me réjouis à la perspective de l'aboutissement des négociations sur les services financiers d'ici à la fin de 1997, ce secteur étant le pivot des relations commerciales.

S'agissant du commerce et de l'environnement, nous aurions aimé avoir de meilleurs résultats. Cette question doit être traitée au plus vite et il faut, pour ce faire, donner un nouvel élan aux travaux du Comité.

La charge de travail de l'Organisation est importante, mais cela ne devrait pas nous empêcher d'examiner de nouveaux problèmes liés au commerce international. Nous devons les résoudre dans les meilleurs délais si nous voulons libéraliser les échanges et ouvrir nos marchés.

La conclusion d'un accord négocié sur les technologies de l'information constituerait un premier résultat concret. Un tel accord devrait, à notre avis, avoir pour objet d'éliminer les obstacles tarifaires et non tarifaires qui entravent l'accès aux marchés. Il devrait être accepté par un nombre aussi élevé que possible de pays et viser tous les produits autres que les biens de consommation en rapport avec ce secteur.

Un certain nombre d'autres questions méritent également un examen plus approfondi, pour montrer que l'OMC s'intéresse à tous les sujets touchant au commerce international.

Je souhaiterais souligner à cet égard que l'Italie serait favorable à ce que l'OMC joue un rôle actif dans l'examen des liens entre commerce et investissement, car la protection et la libéralisation de l'investissement sont essentielles pour nos agents économiques, notamment les petites et moyennes entreprises. Elles sont en outre indispensables pour générer des ressources croissantes destinées à être utilisées pour promouvoir la croissance économique dans les pays en développement, et aussi dans certaines régions des pays industrialisés.

Je souhaiterais à présent aborder brièvement l'une des questions qui a récemment été débattue aux niveaux gouvernemental et non gouvernemental, à savoir les normes de travail fondamentales.

Cette question revêt une importance particulière pour l'Italie. Nous pensons qu'assurer les meilleures conditions de vie et de travail possibles est un devoir reconnu par tous. Nous sommes convaincus qu'une collaboration plus étroite entre l'OIT et l'OMC aidera à atteindre cet objectif et c'est pourquoi je suis déçu que le Directeur général de l'OIT n'ait pas été invité à cette Conférence. Nous tenons également à éviter que les progrès réalisés dans ce domaine deviennent une source de protectionnisme, car nous souhaitons que tous les pays profitent des effets positifs de la libéralisation des échanges sur la croissance économique.

A cet égard, je tiens à réaffirmer que l'Italie soutient sans réserve le Plan d'action en faveur des pays peu développés et j'espère que la réunion que doivent tenir conjointement la CNUCED et le Centre du commerce international en 1997 donnera des résultats positifs.

Avant de conclure, j'aimerais dire quelques mots sur les petites et moyennes entreprises, qui sont le véritable moteur du commerce international. Par leurs activités, elles favorisent un échange

de vues et de techniques de travail constant entre les différents pays concernés. C'est particulièrement vrai en Italie; le succès mondial de nos produits est en effet largement dû au dynamisme et à la remarquable faculté d'adaptation de nos PME.

J'ai bon espoir que l'OMC prêtera davantage attention aux problèmes liés à la dimension internationale des activités de ces entreprises. Les travaux préparatoires et analytiques que doit entreprendre le Conseil du commerce des marchandises en ce qui concerne la facilitation des échanges pourraient également être axés sur les problèmes liés aux PME.